

## dfi analyse

L'économie sociale et solidaire en France et en Europe – page 1

## dfi information

Jeunes journalistes à Paris –  
L'actualité française à sept mois  
des élections présidentielles  
– page 4

Numérisation – Un défi pour  
l'industrie – La 5<sup>ème</sup> table ronde  
économique franco-allemande à  
Stuttgart – page 5

« On y va – auf geht's – let's go! » –  
Séminaire à Strasbourg – page 6

L'Europe à la croisée des chemins –  
Table ronde sur l'avenir de l'Europe  
– page 7

Etude sur l'avenir de la coopéra-  
tion transfrontalière – dfi compact  
N° 14 est paru – page 7

## dfi service

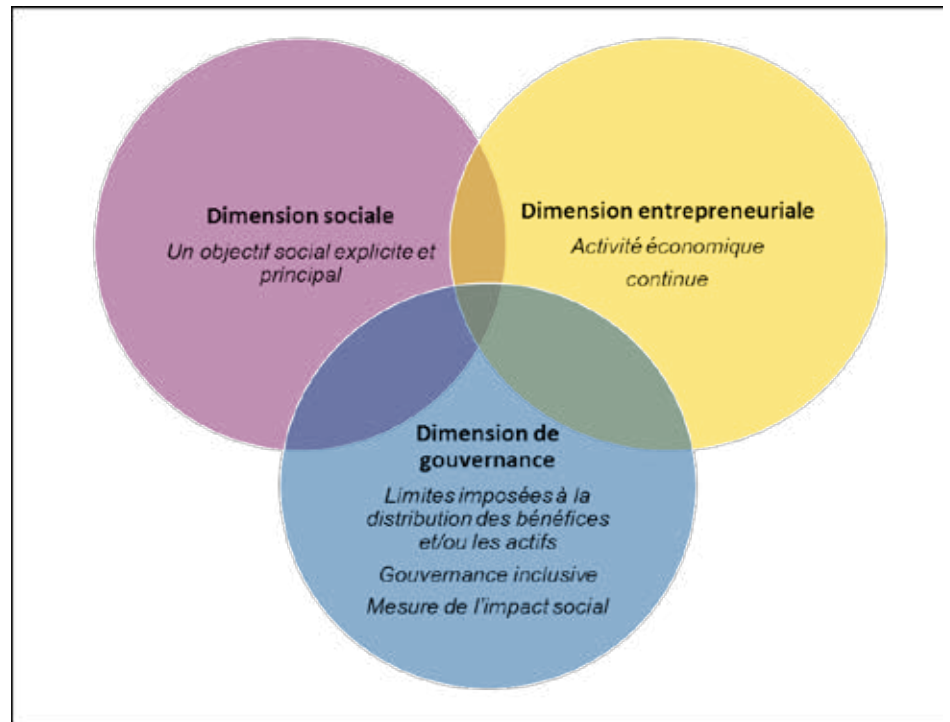
Commission franco-allemande de la  
jeunesse – page 8

Le 18<sup>e</sup> Forum Franco-Allemand de  
Strasbourg – page 8

Agenda – page 8

Mentions légales – page 8

## L'économie sociale et solidaire en France et en Europe



Les trois dimensions imbriquées dans l'ESS. Source : D'après la Commission Européenne.

### dfi analyse

Ces dernières années, en France, l'économie sociale et solidaire (ESS) a fait parler d'elle et n'a cessé de gagner en visibilité. Cela s'explique par des réformes dans la législation ainsi que par une institutionnalisation plus forte de l'ensemble du secteur. Cet article présente les caractéristiques et les modes de fonctionnement de ce secteur en France. Aussi il se propose de les comparer avec les évolutions en Allemagne et de conclure sur l'importance économique des modes d'entreprendre mettant l'accent sur l'intérêt général.

#### L'ESS en France

L'économie sociale et solidaire (ESS) regroupe en France une série d'acteurs hétérogènes appartenant aux domaines de l'économie et du social, pour lesquels l'essentiel, outre la viabilité économique, est d'apporter une plus-value en matière d'utilité sociale et d'écologie. Le secteur com-

porte des structures et des organismes très divers, qui vont des associations caritatives financées par des dons aux fondations, en passant par des organisations d'entraide coopératives ou encore des entreprises du secteur privé ayant une lucrativité limitée et exerçant une gouvernance démocratique. Les frontières avec les entreprises traditionnelles, tout comme avec les services publics et l'État-providence sont par conséquent floues. Les approches entrepreneuriales et les formes solidaires d'engagement au sein de la société civile coexistent donc selon des modalités très différentes.

En France, le secteur de l'ESS compte environ 164.000 employeurs et emploie 2,4 millions de personnes, ce qui correspond approximativement à 10,5% de l'ensemble des salariés. Les associations constituent la majeure partie des établissements, suivies par les coopératives, les mutuelles et les fondations. Toutes ces organisations œuvrent dans différents secteurs d'activité, mais

Suite de la page 1

### Statistiques de référence de l'ESS en France

	Associations	Coopératives	Mutuelles	Fondations	Total	Part de l'ESS dans l'ensemble de l'économie
<b>Nombre d'organisations employeuses</b>	154.000	8.510	813	474	164.000	7%
<b>Nombre de salariés</b>	1.850.000	309.000	134.000	78.000	2.370.000	10,5%
<b>Rémunérations brutes versées (en milliards d'euros)</b>	42,8	11,5	4,7	2,2	61,2	8,5%
<b>Valeurs ajoutée brute</b>	100 Mrd.					6%

Source : Tableau de l'auteur.

plus particulièrement dans le secteur social et le secteur de la santé, dans celui du sport, des loisirs et de la culture, ainsi que dans celui des banques et des assurances. Ainsi, en France, 68% de l'épargne est placée auprès de banques engagées de l'ESS, et une automobile sur deux est assurée auprès d'une mutuelle.<sup>1)</sup>

#### ■ Développement du secteur et de ses conditions cadres

Dans de nombreux autres pays européens, y compris l'Allemagne, les associations, les fondations ou encore les coopératives jouent aussi un rôle non négligeable. En soi, il ne s'agit donc pas d'un phénomène spécifiquement français. Néanmoins, la France se distingue par les efforts successifs de convergence du secteur, son institutionnalisation ainsi que sa reconnaissance au plus haut niveau politique.

En effet, depuis les années 70, l'on peut observer en France un processus de rapprochement des différents courants, qui, en dépit de leur hétérogénéité, se sont attachés à mettre en avant leurs points communs, parvenant ainsi à être reconnus comme un secteur à part entière. Une première étape a été la création du Comité de liaison nationale des activités mutualistes, coopératives et associatives (CEGES) en 1970, qui a conduit à un rapprochement de l'économie sociale (on entend généralement par là les organisations d'entraide, c'est-à-dire les coopératives et les mutuelles) et du secteur associatif. En 1980, la Charte de l'économie sociale a défini des valeurs, des caractéristiques et des principes communs. Dans le même temps, il y avait dès les années 80 une délégation interministérielle consacrée à ce thème qui persiste sous forme modifiée jusqu'à ce jour.

C'est par la suite que s'est opéré le rapprochement avec l'économie solidaire. Il s'agit là d'un courant plus récent qui a vu le jour dans les années 80 et qui a préféré promouvoir l'aide à autrui plutôt que l'auto-assistance et soutenir



En tant que secrétaire d'État au ministère de l'Économie et des Finances, Martine Pinville est notamment chargée de l'économie sociale et solidaire. Source : wikimedia.org.

les personnes faibles, défavorisées et exclues de la société afin de contribuer à résoudre les problèmes sociaux. En 1993, les Chambres régionales de l'économie sociale (CRESS) ont été instaurées : sur le modèle des Chambres de commerce et d'industrie, elles représentent les intérêts du secteur face au secteur public. Une partie des employeurs de l'ESS est quant à eux organisée au sein de l'Union des Employeurs de l'ESS (UDES), qui couvre l'ensemble du secteur ; l'UDES a d'ailleurs été reconnue en 2014 comme partenaire social dans le cadre de la modernisation du dialogue social (loi du 5 mars 2014).

En 2014, cette évolution a abouti à la loi sur l'ESS (loi du 31 juillet 2014). Cette loi crée un cadre juridique qui appréhende dans leur totalité les établissements de l'ESS et qui doit contribuer à poursuivre le développement du secteur, notamment en reconnaissant l'ESS comme une forme particulière de l'économie et du développement économique. Contrairement à l'approche adoptée

jusqu'alors, pour déterminer si un établissement relève de l'ESS, la loi ne s'appuie pas uniquement sur la forme juridique (c'est-à-dire mutuelle, coopérative, association ou fondation), mais également sur des critères de fond. Ces derniers permettent de comptabiliser aussi au sein de l'ESS des entreprises et des entrepreneurs traditionnels, dans la mesure où ils remplissent certains critères concernant l'usage qui est fait des profits et la gouvernance participative de l'entreprise (l'on parle des entreprises de l'économie sociale et solidaire). La conformité à la loi est vérifiée lors de l'inscription au registre du commerce. Sous certaines conditions, les entreprises commerciales peuvent aussi obtenir la mention « entreprise solidaire d'utilité sociale », qui s'accompagne d'allègements d'impôts ainsi que d'un accès à des formes de financement spécifiques.<sup>2)</sup> Ces dernières années, le secteur a énormément gagné en visibilité en particulier grâce à une couverture statistique continue, des publications régulières, une manifestation « Mois de l'ESS » ayant lieu chaque année en Novembre et proposant des actions spéciales ainsi que la nomination d'un secrétaire d'État à l'ESS.

#### ■ Le tiers secteur en Allemagne

Qu'en est-il de l'autre côté du Rhin ? Si l'on essaie de définir précisément la notion qu'il recouvre, l'on a vite fait de se heurter à ses limites. Gemeinnützigkeit (utilité publique), Gemeinwirtschaft (économie d'intérêt général) et Sozialwirtschaft (secteur des services sociaux), ces expressions décrivent toutes trois en allemand des phénomènes semblables, mais n'ont pas les mêmes contours. Hormis le concept plutôt académique de « tiers secteur », il n'existe pas de terme usuel

<sup>1)</sup> Toutes les données sont tirées des publications statistiques de l'Observatoire National de l'ESS (► [http://www.cncres.org/accueil\\_cncres/observatoire\\_de\\_less](http://www.cncres.org/accueil_cncres/observatoire_de_less)).

<sup>2)</sup> Les cahiers de l'Uniopss No. 22 / mars 2015.

Suite de la page 2

qui décrit ce secteur dans son ensemble, en le différenciant à la fois du secteur public et du secteur privé classique. Cela est peut-être dû au fait que dans la notion allemande d'« économie sociale de marché » (soziale Marktwirtschaft), qui constitue le modèle et la manière dont se définit l'ordre économique allemand, s'exprime déjà le lien entre progrès économique et progrès social, même si cette notion désigne une autre relation entre social et économie que ce que sous-tend le sens prédominant de l'expression française d'économie sociale. Tandis que la notion d'économie sociale de marché souligne le caractère social d'un marché soumis à un cadre régulateur (et complété par l'État de providence), celle d'économie sociale est beaucoup plus nettement liée à des courants de pensée mettant l'accent sur le caractère émancipateur des formes démocratiquement organisées de l'économie, en opposition avec l'ordre économique existant, lui-même fortement marqué par les entreprises capitalistes.

Néanmoins, les associations, les fondations, les coopératives, les organisations religieuses et les associations de solidarité indépendantes (Wohlfahrtsverbände) jouent aussi en Allemagne un rôle important. D'un point de vue historique, l'Allemagne a longtemps fait figure de précurseur. Les organisations d'entraide se sont développées de diverses façons autour des initiatives de Schultze-Delitzsch, de Raffeisen et de Kolping à partir de la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. À l'inverse de la France, le rôle de l'État est plus limité en Allemagne. La société attend moins de celui-ci qu'il redistribue les richesses et compte davantage sur ses propres capacités à trouver des solutions. Ceci a contribué à faire émaner des initiatives de la société civile. À côté de cela, l'État-providence de Bismarck s'est appliqué dès le début à intégrer les organisations de bienfaisance à caractère privé ou religieux en vue de fournir certaines prestations sociales.<sup>3)</sup> On peut donc penser qu'aucun accord spécifique n'a été nécessaire en Allemagne pour que ces organisations variées et fortement ancrées s'attèlent à défendre leurs intérêts.

### Rôle économique du secteur

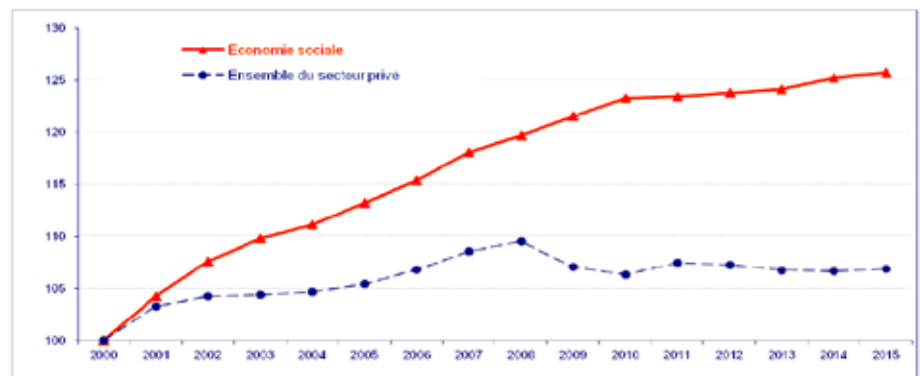
Quel est le poids de l'ESS et de ses développements équivalents dans l'économie nationale des autres pays européens et quelle importance revêt-elle dans le contexte sociétal ? S'agit-il d'un phénomène de niche ou d'une alternative à l'économie de marché traditionnelle ? Les réponses et estimations sont aussi diverses que les organisations de l'ESS sont hétérogènes.

D'un côté, les sceptiques soulignent que les organisations de l'ESS n'étaient pas bien sûr les

seules à proposer des produits et des services ayant une valeur ajoutée sociale et, qu'inversement, il conviendrait de se demander dans quelle mesure certaines des entreprises de l'ESS répondent bien aux exigences requises. Dans le secteur de la finance et de l'assurance notamment, l'on n'observe souvent pas de grande différence avec les entreprises commerciales. Un rapport pour le Ministère des Finances allemand, ré-

D'un autre côté, il ne fait aucun doute que l'importance économique de ce secteur va continuer à s'accroître. En Allemagne, dans le contexte d'une société vieillissante, le secteur va continuer à prendre de l'ampleur dans le domaine de la santé et des soins, mais également pour ce qui est de la demande en biens culturels. En ce qui concerne la situation en France, le groupe patronal de l'UDES souligne que les condi-

Graphique 1 – Evolution comparée de l'emploi d'économie sociale et du secteur privé



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA – Traitement R & S

Evolution du nombre total d'emplois dans l'ESS (en orange) et dans le secteur privé (en violet).

Source : Cécile Bazin, Enora Le Marec, Guillaume Prevostat, Jacques Malet 2016 : *Economie sociale : Bilan d'emploi en 2015*, S.7.

digé en collaboration avec l'économiste influent Lars Feld, a également attiré l'attention sur ce point dans le contexte des privilèges fiscaux attribués aux établissements dont l'utilité sociale (Gemeinnützigkeit) est reconnue par le fisc.<sup>4)</sup> Dans la pratique, le contrôle régulier de l'utilité sociale se limite à vérifier que les bénéficiaires ne soient pas employés pour des intérêts privés et il néglige la question de savoir dans quelle mesure les activités relèvent vraiment de l'intérêt commun. Cela peut conduire à des pratiques contre-productives (comme par exemple limiter volontairement les bénéficiaires en pratiquant une gestion inefficace) ou qui faussent la concurrence, étant donné que les organisations à but non lucratif sont justement souvent dans le domaine social en concurrence directe avec des entreprises privées.

tions de travail dans l'ESS et la plus grande participation des collaborateurs aux décisions de l'entreprise peuvent contribuer à améliorer la relation souvent plutôt conflictuelle entre employeurs et employés, et à rendre les Français plus satisfaits de leur emploi. L'agenda européen s'intéresse également au sujet. La Commission Européenne soutient le développement du secteur avec ses propres mesures puisque l'ESS répond à un modèle de croissance plus inclusif et plus durable. Si l'on considère les choses dans leur ensemble, de nombreux indices montrent que ce secteur ne cessera de prendre de l'importance à l'avenir, pourvu que l'on parvienne à trouver des formes de financement durables en dehors des subventions publiques, et que l'ESS bénéficie de l'engagement et de l'estime de l'ensemble de la société.

Eileen Keller

► [keller@dfi.de](mailto:keller@dfi.de)

Ce thème vous intéresse ? Dans le *Frankreich Jahrbuch 2016*, qui paraîtra au printemps 2017, un choix d'auteurs français et allemands approfondissent les différentes facettes de l'ESS en France et en Europe.

L'on peut également trouver d'ores et déjà des publications clé en français sur ce thème à la *Frankreich-Bibliothek* du dfi.

<sup>3)</sup> Voir aussi *European Commission 2014 : A map of social enterprises and their eco-systems in Europe. Country Report Germany* (► <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&caTid=89&newsId=2149>).

<sup>4)</sup> *Wissenschaftlicher Beirat beim Bundesministerium der Finanzen 2006: Die abgabenrechtliche Privilegierung gemeinnütziger Zwecke auf dem Prüfstand* (► [http://www.bundesfinanzministerium.de/Content/DE/Standardartikel/Ministerium/Geschaeftsbereich/Wissenschaftlicher\\_Beirat/Gutachten\\_und\\_Stellungnahmen/Ausgewaehlte\\_Texte/0608081a3001.html](http://www.bundesfinanzministerium.de/Content/DE/Standardartikel/Ministerium/Geschaeftsbereich/Wissenschaftlicher_Beirat/Gutachten_und_Stellungnahmen/Ausgewaehlte_Texte/0608081a3001.html)).

# Jeunes journalistes à Paris

## L'actualité française à sept mois des élections présidentielles

**Quel bilan tirer du quinquennat de François Hollande ? Comment se déroule la campagne des primaires en France et quelles traces ont laissé les attentats des mois passés ? Du 25 septembre au 1er octobre, un groupe de jeunes journalistes triés sur le volet s'informe à Paris sur l'actualité française dans le cadre du programme franco-allemand pour jeunes journalistes, que le dfi organise depuis 10 ans en coopération avec la Fondation Robert Bosch.**

C'est une semaine de travail intense qui attend les huit Allemandes et les deux Italiennes qui constituent la promotion 2016 : elles ont pu se faire sur le terrain leur propre idée de la situation actuelle en France, grâce à des échanges directs avec des personnalités de tout premier plan, hauts fonctionnaires et personnes haut placées, tels que François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France, Pascal Hector, ministre plénipotentiaire à l'ambassade d'Allemagne à Paris, ainsi que la diplomate allemande Gudrun Lingner, qui appartient actuellement, en tant que secrétaire générale adjointe pour la coopération franco-allemande, au cabinet du secrétaire d'État français aux questions européennes, Harlem Désir.

Au regard de l'actualité en France, trois thématiques ont été privilégiées cette année : en premier lieu, la campagne des primaires en vue des élections présidentielles. Aussi bien les socialistes que les républicains et les Verts ont recours à des primaires pour choisir leur candidat aux élections présidentielles. Étant donné que les sondages prédisent pour le premier tour des présidentielles des résultats élevés en faveur de Marine Le Pen et donc du Front National, parti populiste de droite, le choix des candidats lors des primaires revêt une importance particulière. Hollande se représentera-t-il ? Nicolas Sarkozy peut-il l'emporter contre son concurrent le mieux placé, Alain Juppé ? Quant au ministre de l'Économie démissionnaire, Emmanuel Macron, posera-t-il également sa candidature ?

Lors d'une discussion avec le député socialiste Pierre-Yves Le Borgn' et avec le porte-parole des Verts Julien Bayou, les participantes ont pu s'informer sur le bilan de Hollande et sur la campagne des primaires à gauche. La discussion avec l'historien et journaliste Alexandre Adler leur a également fourni des précisions sur la campagne des primaires à droite. Frédéric Dabi, directeur adjoint de l'IFOP (Institut Français



*Les jeunes journalistes en visite à l'ambassade d'Allemagne rencontrent le ministre plénipotentiaire Pascal Hector (3<sup>ème</sup> en partant de la droite). Source : Viktoria Ebel.*

d'Opinion Publique), a expliqué quelles étaient les chances de succès aux élections des différents candidats et a présenté les principaux thèmes de campagne en France.

La seconde thématique a porté sur les conséquences des attentats terroristes des mois derniers. Il ne s'agit pas simplement des mesures immédiates en matière de politique de sécurité

musulmanes dans le pays en cas de nouveaux attentats.

Au cours de l'entretien avec le directeur adjoint du service en charge de la sécurité à Paris, les jeunes journalistes se sont informées sur l'efficacité des différentes mesures de politique de sécurité. Le député républicain Georges Fenech a pour sa part donné des précisions sur le



*Frank Baasner (dfi) et le gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau. Source : Miriam Steimer.*

prises à la suite des attentats contre Charlie Hebdo et le supermarché Hyper Cacher en janvier 2015, mais également des conséquences sur le climat et le vivre-ensemble dans le pays. La faillite du modèle d'intégration républicain fait aussi partie des thèmes de campagne et certains observateurs mettent même en garde contre le risque de répressions massives contre les institutions

travail de la commission parlementaire qui se consacre aux attentats du 13 novembre. Jean-Pierre Chevènement a pointé les efforts déployés visant à aider l'islam en France grâce à une Fondation spéciale. L'activiste Youssouf Baki a quant à lui évoqué les tentatives pour mobiliser les Français par-delà les voies politiques déjà existantes.

*Lire la suite à la page 5*

Suite de la page 4

Pour conclure, les participantes ont pu faire le point sur les évolutions récentes du paysage médiatique français auprès d'un panel de rédacteurs en chef et établir la comparaison avec la situation dans leurs pays respectifs. Au regard du lancement en septembre d'un canal d'information public France Info, l'accent a été mis avant tout sur la diversité des formats d'information, avec des visites auprès de la chaîne de télévision d'information en continu i-Télé, à l'émission matinale de France Inter ainsi qu'à la rédaction de TF1.

Eileen Keller ▶ keller@dfi.de  
Stefan Seidendorf ▶ seidendorf@dfi.de



Guðrun Lingner (2<sup>ème</sup> en partant de la gauche) explique la coopération franco-allemande. Source : Miriam Steimer.



Stefan Seidendorf (g.) s'entretient avec Jean-Pierre Chevènement. Source : Miriam Steimer.

## Numérisation – Un défi pour l'industrie

### La 5<sup>ème</sup> table ronde économique franco-allemande à Stuttgart

La 5<sup>ème</sup> table ronde économique franco-allemande à l'Institut Français de Stuttgart, qui a réuni le 20 juillet 2016 des représentants du patronat, des experts et des citoyens de la région intéressés par ce sujet, a été placée sous le signe de la numérisation de l'industrie. L'adaptation de la numérisation pour l'usage de la production industrielle a été mise au centre de la discussion. Quelles sont jusqu'à présent les expériences faites par les deux pays ? A quels défis les entreprises doivent-elles faire face ? Quelles difficultés doivent être surmontées ? Existe-t-il des pistes pour une coopération franco-allemande ?

Grâce à l'interconnexion entre les hommes, les machines et les processus industriels, il est possible de fabriquer des produits sur mesure, à bas prix et de grande qualité, d'après les souhaits individuels des clients. Les diverses possibilités qu'offre cette interconnexion sont illustrés à l'aide d'exemples pratiques par Andreas Barth, le directeur général de Dassault Systèmes pour l'Europe centrale. Cela touche les modèles numériques de processus de production, les tests virtuels, tout autant que la variation et l'individualisation de la production permettant d'obtenir de très petits volumes de lot. Cependant il considère les changements dans l'industrie non pas comme une « révolution » mais plutôt comme un processus évolutif, qui ne s'effectue toutefois pas aussi vite que cela pourrait l'être dans l'intérêt du site économique allemand. Thomas Lacker, gérant de l'entreprise de prestations de services Introbest à Fellbach, a également abordé les changements dans la pratique de la production industrielle. Il s'est particulièrement engagé pour l'intégration d'entreprises de taille moyenne dans le projet « Industrie 4.0 ». Il a également traité dans son intervention de la manière dont peuvent être réalisées dans de petites entreprises les exigences spéci-



Andreas Barth, Managing Director pour l'Europe centrale chez Dassault Systèmes (à g.) ; Thomas Lacker, PDG de l'entreprise de prestation de services Introbest à Fellbach (à d.). Source : Heiner Wittmann.

ifiques relatives à cette intégration et comment les employés peuvent être intégrés au processus.

Le modérateur Henrik Uterwedde (dfi) a fait état des nombreuses initiatives franco-allemandes dans ce domaine depuis que les deux gouvernements se sont entendus sur la mise en œuvre d'initiatives communes, à la conférence sur « l'accélération du changement numérique dans l'économie » qui a eu lieu le 27 octobre 2015 à Paris ( ▶ [http://cnumerique.fr/wp-content/uploads/2016/01/conference\\_numerique\\_27102015.pdf](http://cnumerique.fr/wp-content/uploads/2016/01/conference_numerique_27102015.pdf)).

A titre d'exemple l'interconnexion des deux plateformes internet « Industrie 4.0 » ( ▶ <http://www.plattform-i40.de/I40/Navigation/EN/Home/home.html?jsessionid=0C35A9BED862CE2FE1D2B451B198B0>) et « Industrie du Futur », ( ▶ <http://www.economie.gouv.fr/lancement-seconde-phase-nouvelle-france-industrielle>) qui ont réalisé un plan d'action commun lors de congrès communs d'associations industrielles comme la conférence de la FIEEC (Fédération des Industries Electriques, Electroniques et de la



Henrik Uterwedde (dfi) animant la cinquième table ronde économique franco-allemande. Source : Heiner Wittmann.

Communication) et de la fédération partenaire allemande, la ZVEI (Zentralverband Elektrotechnik und Elektronikindustrie) ( ▶ [http://www.fieec.fr/iso\\_album/vf\\_-fieec\\_-zvei\\_conference\\_july\\_6\\_2016.pdf](http://www.fieec.fr/iso_album/vf_-fieec_-zvei_conference_july_6_2016.pdf)). Une autre initiative est la fondation d'une académie franco-allemande sur l'industrie du futur (dirigée par les Mines-Télécom et l'université technique de Munich). ( ▶ <http://www.academie-technologies.fr/blog/categories/action-internationale/posts/une-academie-franco-allemande-de-l-industrie-du-futur>). Voir que des acteurs de la politique, des entreprises et de la science cherchent des coopérations actives avec le pays partenaire, pour conjuguer leurs forces respectives dans ce secteur d'avenir, est un signe encourageant.

La table ronde économique franco-allemande est organisée tous les 6 mois par l'Institut Français de Stuttgart, en coopération avec le DGAP/Forum Baden-Württemberg (Deutsche Gesellschaft für Auswärtige Politik), la ville de Fellbach, IHK et le Club d'Affaires franco-allemand du Bade-Wurtemberg.

Henrik Uterwedde ▶ [uterwedde@dfi.de](mailto:uterwedde@dfi.de)

## « On y va – auf geht's – let's go! » Séminaire à Strasbourg



Les participants au séminaire de Strasbourg. Source : dfi.

**Quand 23 bénévoles venant de différents pays européens se retrouvent à Strasbourg pour discuter de leur engagement dans des domaines variés tels que la jeunesse, la santé, la société, l'environnement ou encore la politique, alors il s'agit certainement d'un séminaire On y va.**

Du 23 au 25 septembre 2016, le dfi et la Robert Bosch Stiftung ont organisé une rencontre dans le cadre du concours d'idées « On y va – auf geht's – let's go ! ». Y étaient invités des porteurs de projets subventionnés ainsi que des anciens participants du programme et des personnes intéressées. Durant ces trois jours, les participants ont pu présenter les activités de leur propre projet et échanger avec les autres participants sur les défis rencontrés. Parallèlement, des ateliers étaient proposés par le dfi et la Robert Bosch Stiftung sur d'autres thèmes pertinents dans le cadre de la gestion de projets.

L'idée principale de ce séminaire est que les porteurs de projets qui s'engagent à l'international, ont besoin de subventions financières, mais aussi

de soutien pratique pour la réalisation de leurs projets. Ici, les participants ont bien senti la valeur de leur travail et ont pu profiter des échanges, nouer de nouveaux contacts et aborder de nouvelles idées.

Les participants retiennent du séminaire aussi la bonne entente et la synergie au sein du groupe, bien qu'ils représentaient des projets et des institutions très divers. Pour les personnes intéressées par le programme, le séminaire a également été bénéfique. Ils ont pu peaufiner leur idée de projet et recevoir des conseils pratiques pour le dépôt de leur candidature.

Les équipes internationales ont encore jusqu'au 7 octobre pour déposer leur dossier de candidature en ligne et peut être recevoir une subvention pouvant aller jusqu'à 5 000 €.

Toutes les informations sur le site Internet  
► <http://www.auf-gehts-mitmachen.eu>

Bénédicte King ► [ideenwettbewerb@dfi.de](mailto:ideenwettbewerb@dfi.de)



Les organisateurs de la rencontre (de g. à dr.) :  
Susanne Binder, Susanne Gehrig, Bénédicte King,  
Source : dfi

## L'Europe à la croisée des chemins

### Table ronde sur l'avenir de l'Europe

Juste après le choc de l'attentat de Nice et peu de temps après le vote de la Grande-Bretagne contre le maintien dans l'Union européenne, la question de l'avenir de l'Europe avait acquis une force politique imprévue.

Dans le cadre de la visite d'une délégation de citoyens venant des communes jumelées d'Anetz, de Pouillé-les-Côteaux, de La Roche-Blanche et de Saint-Herblon, le maire de Walheim Albrecht Dautel ainsi que le comité de jumelage de sa commune avaient convié le public à une table ronde le 16 juillet 2016. Dans le cadre historique de la Römerhaus où se tenait cette manifestation, les participants ont discuté des attentes et des évolutions récentes au sein de l'Union européenne. L'accent était mis notamment sur l'importance des jumelages pour l'« Europe d'en bas » et sur le rôle du moteur franco-allemand dans le processus de construction européenne.

Eileen Keller ▶ [keller@dfi.de](mailto:keller@dfi.de)



*Discussion entre le député européen Rainer Wieland, Eileen Keller (dfi), Roger Classine, membre du comité de jumelage du groupement de communes « des Grées » et Klaus Goldmann, président des amis de la France de la commune de Walheim, animée par Ulrike Trampus, rédactrice en chef de la Ludwigsburger Kreiszeitung (au centre). Source : Gemeinde Walheim.*

## Etude sur l'avenir de la coopération transfrontalière

### dfi compact N° 14 est paru

**Dans le cadre de la réforme territoriale française, le nombre de régions a été réduit de 22 à 13. Cela a ainsi conduit dans l'est de la France à la fusion des trois régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne pour constituer la nouvelle région « Grand Est ». Cela a eu des conséquences directes sur la coopération transfrontalière avec les Länder allemands (tout comme avec les autres régions voisines).**



Cette nouvelle entité administrative française, frontalière de la Belgique, du Luxembourg, de la Sarre, de la Rhénanie-Palatinat, du Bade-Wurtemberg et de la Suisse, compte donc le plus grand nombre de voisins européens parmi toutes les collectivités territoriales françaises et c'est elle qui a la plus longue « frontière extérieure » française. Avec les deux espaces de coopération transfrontaliers que sont le Rhin supérieur / Oberrhein et la Grande région / Grossregion SaarLorLux, ce sont deux des « laboratoires d'intégration européenne » les plus développés qui font aussi désormais partie de cette région. En même temps, la question se pose de savoir comment continuer à développer à l'avenir les différents instruments et institutions mis en place dans ces deux espaces de coopération, et comment se positionneront à l'avenir à l'égard du partenaire français les trois Länder allemands partageant une frontière avec la France.

Cette situation a donc engendré une série d'opportunités et de défis dont les acteurs poli-

*Zukunft der grenzüberschreitenden Zusammenarbeit nach der französischen Regionalreform. Aktuelle Situation und mögliche Entwicklungsszenarien. dfi compact N° 14, Ludwigsburg : dfi, 2016, 93 p.*

tiques locaux doivent se saisir, mais qui ont aussi des conséquences directes pour les régions voisines évoquées et pour l'avenir de leur coopération transfrontalière.

Depuis décembre 2015, le dfi a analysé dans une étude réalisée dans le cadre d'une commande du ministère d'État du Bade-Wurtemberg les enjeux et les chances que présente cette nouvelle situation. En coopération avec notre partenaire Strasbourg Conseil, des interviews et des entretiens avec les principaux décideurs français ont notamment été réalisés. Les résultats de ces travaux figurent à présent dans le nouveau numéro de notre série dfi compact, qui peut être commandé auprès du dfi contre une participation aux frais ([info@dfi.de](mailto:info@dfi.de)).

Outre son engagement sur le thème de la formation professionnelle transfrontalière, cette étude s'inscrit dans l'axe fort du dfi qui porte sur la coopération transfrontalière avec la France, dans le cadre duquel l'Institut publie régulièrement des études depuis 2004 et accompagne des projets concrets grâce à ses services de conseil.

Stefan Seidendorf ▶ [seidendorf@dfi.de](mailto:seidendorf@dfi.de)

## Commission franco-allemande de la jeunesse



Les relations franco-allemandes se caractérisent par le fait qu'outre les contacts politiques, de nombreuses structures d'échange et de coopération sont ancrées dans la société. A cet égard, il faut noter l'importance particulière des jumelages entre villes, mais aussi des associations franco-allemandes et des formes similaires d'organisation à l'initiative de la société civile. Ces structures qui existent depuis de longues années déplorent souvent le vieillissement de leurs membres.

Au regard de cette situation, il convient de saluer tout particulièrement la création l'an passé d'une « commission franco-allemande de la jeunesse ». La jeune équipe ne manque pas de projets et a d'excellentes idées.

Il suffit d'aller voir sur ► [www.dfja.eu](http://www.dfja.eu)

Frank Baasner ► [baasner@dfi.de](mailto:baasner@dfi.de)

### Agenda

#### 21 novembre

Assemblée générale du dfi et discours de Philippe Richert, président du conseil régional du Grand-Est

#### Du 23 novembre au 27 novembre

Séminaire pour jeunes journalistes français, allemands, italiens et maghrébins, Rome

### Mentions légales

Deutsch-Französisches Institut  
Asperger Straße 34  
D-71634 Ludwigsburg  
Tel +49 (0)7141 93 03 0  
Fax +49 (0)7141 93 03 50

► [www.dfi.de](http://www.dfi.de)

► [info@dfi.de](mailto:info@dfi.de)

Rédaction : Waltraut Kruse  
Traduction : Céline Choppin,  
Bénédicte King  
Directeur de la publication :  
Prof. Dr. Frank Baasner

## Le 18<sup>e</sup> Forum Franco-Allemand de Strasbourg vous ouvre ses portes

Les vendredi 25 et samedi 26 novembre 2016, l'Université franco-allemande (UFA) coorganise, en coopération avec l'association « Forum Franco-Allemand », le 18<sup>e</sup> Salon de formations supérieures franco-allemandes au Palais des Congrès de Strasbourg.

Sont conviés tous les lycéens, étudiants, doctorants et jeunes chercheurs désireux de s'ouvrir à un parcours d'études international ou d'optimiser leurs chances sur le marché international de l'emploi. Ils auront la possibilité de s'entretenir directement avec les responsables de cursus bi- ou tri-nationaux – dont la plupart sont proposés et soutenus par l'UFA – et de poser des questions relatives au déroulement pratique et quotidien des études.

En parallèle, Campus France organisera, avec le soutien des attachés de coopération scientifique universitaire de l'Ambassade de France et d'Allemagne, quatre ateliers thématiques correspondant à autant de domaines d'études : Economie et gestion, Sciences humaines et sociales, Droit et sciences politiques et Sciences et techniques. Pour les personnes qui ne seraient pas sur place mais souhaiteraient participer aux



*Dans une ambiance conviviale, lycéens, étudiants et professeurs peuvent échanger sur les perspectives qu'ouvre un cursus d'études franco-allemand. Source : Iris Maurer.*

échanges, il sera possible de suivre en direct ateliers et discussions et de poser des questions aux intervenants via Twitter.

Julie Journeaux

Pour plus d'informations : ► <http://www.dff-ffa.org/fr/>

